

40 États membres

Albanie

Allemagne

Belgique

Bosnie-Herzégovine

Bulgarie

Chypre

Croatie

Danemark

Espagne

Estonie

Finlande

France

Géorgie

Grèce

Hongrie

Irlande

Islande

Italie

*"l'ex-République
yougoslave
de Macédoine"*

Liechtenstein

Lettonie

Lituanie

Luxembourg

Malte

Moldova

Monténégro

Norvège

Pays-Bas

Pologne

Portugal

République slovaque

République tchèque

Roumanie

Saint-Marin

Saint-Siège

Serbie

Slovénie

Suède

Suisse

Turquie

249

La région de Poméranie et la CEB signent un contrat de prêt pour le financement d'infrastructures publiques à caractère social

Gdańsk, le 21 octobre 2009 : Leszek Czarnobaj, Vice-Président de la Région de Poméranie, accompagné de Wiesław Byczkowski, Membre du Bureau Exécutif, et Imre Tarafás, Vice-Gouverneur de la CEB, ont signé ce jour un contrat de prêt de 250 millions de zlotys polonais (PLN).

La Région de Poméranie allouera ces fonds au financement d'infrastructures publiques, dans les domaines de la santé, de la culture et du transport routier local, afin d'améliorer les conditions de vie ses habitants et de favoriser un développement économique et social harmonieux.

Ces investissements s'inscrivent dans les objectifs stratégiques à long terme de la région prévus jusqu'en 2020. Cette stratégie est conforme au Programme Opérationnel Région (POR) qui servira à la mise en œuvre des fonds structurels de l'Union européenne.

En fournissant à la région des sources de financement souples et à long terme, le projet vise à réduire les disparités entre les zones urbaines et rurales et à accélérer l'intégration de la région aux niveaux national et européen. La Poméranie offrira ainsi à ses 2,2 millions d'habitants des services publics de meilleure qualité et un accès élargi aux soins.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie de soutien de la CEB aux autorités polonaises locales et régionales pour la réalisation d'infrastructures publiques et confirme son engagement aux côtés des régions afin de les aider à mieux s'intégrer et à renforcer leur attractivité dans le paysage régional européen.

« Nous sommes aujourd'hui extrêmement heureux de débiter notre coopération avec la région de Poméranie et de lui permettre de profiter des conditions de financement avantageuses proposées par la CEB. Nous sommes convaincus que la région saura utiliser ces fonds dans les meilleures conditions possibles afin de développer ses infrastructures publiques et d'offrir à ses habitants de bons services sociaux comme le souhaitent les autorités de la Région de Poméranie et celles de la CEB » a déclaré Imre Tarafás, Vice-Gouverneur de la CEB.

Depuis son adhésion à la CEB en 1998, le montant cumulé des **31 projets approuvés en Pologne** s'élève à **2,08 milliards d'euros**, dont la moitié sous forme de financements directs aux autorités publiques.

*

Fondée en 1956, la **CEB** (Banque de Développement de Conseil de l'Europe) compte **40 Etats membres**, dont 18 pays d'Europe centrale et orientale.

En tant qu'instrument majeur de la politique de solidarité en Europe, la Banque finance des projets sociaux en mettant à leur disposition des ressources levées dans des conditions reflétant la qualité de sa notation (AAA auprès de Standard & Poor's, Fitch Ratings et Moody's). Elle accorde des prêts à ses Etats membres, à des établissements financiers et à des autorités locales pour le financement de projets dans le secteur social, conformément à son Statut.